

de Latour, des motifs d'intérêt. Il ne se trouvait pas suffisamment payé comme gouverneur. " Borné à ses gages et aux affaires militaires, dit M. de Latour, il n'avait pas même part aux gages modiques que le Roi donnait aux premiers conseillers, tandis qu'auparavant la Compagnie, pour se concilier le gouverneur, lui faisait des présents considérables et de gros profits. Tout cela mit de mauvaise humeur M. de Mézy. Il prétendit que la colonie devait lui payer la même somme que la Compagnie donnait auparavant." Il en fit la proposition au Conseil dès le 28 novembre. On remit à huit jours la considération de sa demande et, dans la séance du 5 décembre, il fut décidé qu'il recevrait les mêmes honoraires que M. D'Argenson; le Conseil augmentait de plus le nombre des soldats de la garnison, donnant au gouverneur une assez forte somme pour l'entretien de ces soldats. M. de Mézy recevait ainsi plus de 21,000 livres, dont 13,050 d'appointements, ce qui, à cette époque, était une assez forte somme. Il paraît cependant que cela ne suffit pas pour calmer sa mauvaise humeur.

Toutefois la bonne entente extérieure entre le gouverneur, d'un côté, et Mgr de Laval et le Conseil, de l'autre, ne fut pas troublée avant le commencement de février 1664. Nous voyons, par le Journal des Jésuites, que le gouverneur et l'évêque dînèrent ensemble chez les Révérends Pères le 2 décembre, jour de la S. François-Xavier. Le gouverneur invita aussi l'évêque à dîner au château, le premier jour de l'an, et Mgr de Laval y alla avec MM. de Bernières et de Maizerets. Au Conseil, M. de Mézy donna son concours à plusieurs décisions importantes: comme, par exemple, l'enregistrement de l'ordonnance royale sur le paiement des dîmes, l'allocation aux différentes communautés religieuses, le paiement d'une indemnité aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, pour la quantité de malades que les vaisseaux leur avaient apportés cette année. Il se chargea aussi, avec Mgr de Laval, de la distribution des vivres et des hardes que le Conseil avait ordonné de faire aux pauvres colons qui étaient arrivés malades par les vaisseaux de septembre. L'harmonie extérieure paraissait si parfaite que la Mère de l'Incarnation était ravie, et qu'elle écrivait, dans l'automne de 1663: " On remarque entre tous une grande union. Mgr l'évêque et M. le gouverneur sont nommés les chefs du Conseil. " Et elle ajoutait: " M. notre gouverneur, qui se nomme M. de Mézy, est un gentilhomme de Normandie, très-pieux et très-sage, intime ami à feu M. de Bernières, qui durant sa vie n'a pas peu servi à le gagner à Dieu. "